

Le label « Villes et Villages Fleuris » et la qualité de vie dans les communes françaises

Une étude Ipsos pour le Conseil National des Villes et Villages Fleuris - Mars 2022

Afin de mesurer l'attachement au label « Villes et Villages Fleuris » et son impact au quotidien, et suite à l'évolution de son identité visuelle et de ses critères d'attribution, le Conseil National des Villes et Villages Fleuris a souhaité mener une enquête auprès de ses différentes parties prenantes. Ipsos a dans ce cadre réalisé trois enquêtes auprès de trois échantillons distincts : une enquête par internet auprès de Français, et deux enquêtes par téléphone auprès d'élus de communes labellisées puis auprès d'acteurs du label. Les résultats de ces sondages vous sont présentés ci-dessous.

Des Français attachés à la labellisation lorsque leur commune en bénéficie – un label « Villes et Villages Fleuris » qui semble contribuer à la satisfaction globalement très forte vis-à-vis de son lieu de résidence

- 9 Français sur 10 trouvent « agréable » le cadre de vie offert par leur commune – c'est notamment le cas des habitants de zones rurales ou du nord-ouest de la France. Les personnes résidant dans des communes bénéficiant du label « Villes et Villages Fleuris » sont légèrement plus nombreuses que la moyenne à le trouver « très » agréable. Des résultats conséquents, d'autant plus que la qualité de vie est désormais au cœur de la labellisation.
- Dans le même temps, trois quarts des habitants des « Villes et Villages Fleuris » considèrent que leur commune fait évoluer dans le bon sens les pratiques concernant les espaces verts ainsi que la gestion de l'espace public (76%) ou qu'elle encourage les actions en faveur de la préservation de l'environnement (77%). Des chiffres légèrement au-dessus de ce que l'on observe dans l'ensemble de la France.
- Les sondés vivant dans des communes labellisées accordent de l'importance au label « Villes et Villages Fleuris » : plus de deux tiers (68%) estiment qu'il est important que leur lieu d'habitation en bénéficie, surtout les habitants de communes « 4 Fleurs » (72%).

Le label « Villes et Villages Fleuris », qui bénéficie d'une notoriété très satisfaisante, est associé aux dimensions liées au cadre de vie et aux espaces naturels

- Le nouveau panneau « Villes et Villages Fleuris » est bien connu des Français : 86% ont le sentiment de l'avoir remarqué – 89% des habitants de villes et villages labellisés.

- Quant au label plus précisément, il est connu par 90% des Français soit un très haut taux de notoriété. Plus d'une personne sur deux (54%) estime « savoir précisément ce dont il s'agit ».
- Ce label est au global surtout associé aux parcs, jardins et aires de jeux (43% des Français déclarent qu'il s'agit du critère principal évalué dans ce cadre). Suivent en deuxième position la protection et la mise en valeur des espaces naturels (37%), puis en troisième position la propreté de l'espace public et du mobilier urbain (34%).
- Pour ce qui est du tourisme, 42% des Français (et près d'un habitant d'Île de France ou du Nord Est sur deux) tiennent compte des labels touristiques lors de l'organisation de leurs week-ends ou vacances.

Un label qui compte aux yeux des élus de communes labellisées interrogés, et qui est perçu comme positif pour la commune

- Enseignement majeur de ce sondage : 99% des élus consultés indiquent que la valorisation paysagère et environnementale est un sujet qui occupe une place importante dans leur ville – elle occupe même une place « très » importante pour 53% des sondés.
- Notons que les élus savent qu'il ne s'agit pas du seul critère évalué dans le cadre du label. La propreté de l'espace public et du mobilier urbain (41%) est ainsi citée en première position, légèrement devant la création de massifs floraux (36%), la sauvegarde de la biodiversité (36%) ou bien encore la protection et la mise en valeur des espaces naturels (34%). Une hiérarchie différente de celle observée auprès du grand public.
- Cette évolution des critères est connue par une majorité des élus de « Villes et Villages Fleuris » (58%), surtout ceux utilisant la grille d'évaluation comme outil de management auprès de leurs collaborateurs (67%) ou les élus de communes « 3 Fleurs » (68%).
- Selon les élus, le label « Villes et Villages Fleuris » a un impact particulièrement positif sur les zones qui en bénéficient. Il est notamment source de fierté pour eux (96%) ou les habitants de la commune (93%). 94% considèrent également qu'il est source de motivation pour les agents et les services ; une même proportion trouve qu'il participe à une stratégie d'amélioration du cadre de vie ou qu'il a un impact positif sur l'image de leur commune à l'extérieur.
- Malgré une très bonne image globale du label, quelques axes d'amélioration se dégagent de cette consultation. En effet, 70% des élus consultés attendent un accompagnement personnalisé pour évoluer dans le label. C'est d'autant plus le cas pour les communes « 1 fleur » (79% partagent cette opinion) qui ont une marge de progression plus importante.

Des membres du réseau véritablement impliqués dans le label

- Logiquement, l'évolution du label ne passe également pas inaperçue auprès des membres du réseau. En effet, selon eux, la démarche de labellisation correspond avant tout au fait de récompenser « une politique d'amélioration du cadre de vie » (71%) loin devant la « valorisation de l'image d'un territoire à travers son patrimoine paysager » (51%). Notons que 34% citent le fait d'« encourager les communes à préserver leur environnement », plaçant cet objectif en troisième position.
- 76% des membres du réseau considèrent que les pratiques sont différentes entre les communes labellisées et celles non-labellisées.
- Au sujet de la transition écologique, la quasi-totalité des membres du réseau consultés estiment que le label en tient suffisamment compte dans ses critères d'évaluation (93%, dont 46% « tout à fait »).
- Par ailleurs, une très large majorité (84%) a la sensation que les professionnels du paysage / des pépinières / de l'horticulture remarquent des changements de pratique des communes labellisées en rapport avec la transition écologique.

Etude Ipsos menée pour le Conseil National des Villes et Villages Fleuris. Ont été interrogés

- 1) Par Internet, du 23 au 28 février 2022, 1200 Français constituant un échantillon national représentatif de la population âgée de 18 ans et plus selon la méthode des quotas (appliquée au sexe, à l'âge, à la profession de l'interviewé, au nombre de fleurs de la commune (0 à 4), à la région, et à la catégorie d'agglomération). Au total, 700 individus vivant dans des communes labellisées ont été consultés (dont 500 sont issus de l'échantillon national et 200 d'un sur échantillon de communes labellisées).
- 2) Par téléphone, du 23 février au 11 mars 2022, un échantillon de 239 élus / adjoints ou responsables techniques (dont 233 maires) - issus d'un fichier d'adresses fourni par le CNVVF. L'échantillon a ensuite été redressé selon le nombre de communes labellisées dans l'ensemble de la France.
- 3) Par téléphone, du 23 février au 11 mars 2022, un échantillon de 79 membres du réseau, adhérents du label - issus d'un fichier d'adresses fourni par le CNVVF. L'échantillon a ensuite été redressé selon le secteur de la personne interrogée (tourisme, espaces verts, ou autre en fonction de la structure fichier d'adresses).